

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Août 2020 à 19 h 30

Présents: MM. BARBÉ, CHATELLIER, GUILLOUX, MMES MESNARD, KACOU, LE RAI-JOUSSE, MME CHARRIER, M. DOS SANTOS, MME DURAND-MAIGNAN

Absents: M. FOURRÉ, M. POCHEZ excusé.

Secrétaire: Mme KACOU .

ACTIVITÉ VÉLOS-RAIL

L'abri pique-nique situé près de l'accueil du vélo-rail est maintenant terminé ; les tables ont été livrées et fixées dernièrement.

COMPOSITION COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil procède à la désignation des représentants du conseil municipal qui siégeront au sein des instances communautaires de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais soit 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commission comme suit :

- commission Economie Emploi Finances Santé : M. FOURRÉ titulaire ; M. GUILLOUX suppléant
- commission Développement durable : M. CHATELLIER titulaire ; M. DOS SANTOS suppléant
- commission Tourisme : MME DURAND-MAIGNAN titulaire ; MME CHARRIER suppléante
- commission Culture : MME MESNARD titulaire ; MME LE RAI-JOUSSE suppléante
- commission solidarité et jeunesse : MME CHARRIER titulaire ; MME MESNARD suppléante
- commission Environnement : MME KACOU titulaire ; M. POCHEZ suppléant

ACHAT DE TERRAIN RUE DE LA GARE

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour l'acquisition d'un terrain situé rue de la Gare de 4671 m² appartenant à MM. HOREAU Gérard et Guy au prix de 2 € le m² net vendeur. Les frais étant à la charge de la commune.

Cet achat est réalisé en vue d'un projet d'infrastructure communal qui pourrait accueillir notamment le stationnement pour le vélo-rail et autres aménagements.

ADRESSAGE EN CAMPAGNE

Par délibération en date du 10 décembre 2019, ont été créées les voies et chemins suivants : Impasse du Creusot, chemin du Domaine, route de St-Fraimbault, chemins de l'Anglècherie, du Bignon, de la Mortevrie, de l'Auguisière, route de Montreuil, chemins de la Foucaudière des Bondis, de la Bonnevière, de la Contrie, des Rues, de la Mortrie, route de Chantrigné, chemin de la Livonnaire, route du Fresne, route d'Ambrières, route du Gué-Breton, route de la Monnerie, chemins des Edouvelles, de la Terrie, , de la Donnelière, de la Heudelière, du Lac, de la Pérette, de Gênes, de la Frêtelière, du Gué de Gênes, des Etangs, de Cordouan, des Bouillonnetts, du Viaduc, de l'Aucherie, de la Vallée du Rouilly.

Chaque foyer en campagne va recevoir à compter de la mi-septembre un courrier de la mairie avec sa nouvelle adresse et sa plaque de numérotation. Parallèlement, les nouveaux panneaux avec les noms de voie seront installés sur les routes et chemins.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 29 Août 2020

Le Maire,
Marcel BARBÉ

.../...